

## **Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT) pérenne**

### **Intitulé du GT : « Évaluation des risques sanitaires associés aux paramètres chimiques des eaux destinées à la consommation humaine » (ERS EDCH)**

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif multidisciplinaire d'experts compétents et indépendants ainsi qu'une liste de personnalités compétentes dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, du travail et de la consommation.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

Le groupe de travail « Évaluation des risques sanitaires associés aux paramètres physico-chimiques des eaux destinées à la consommation humaine » (GT ERS EDCH) est constitué pour traiter des évaluations de risques sanitaires liés à la présence de contaminants chimiques historiques, de contaminants générés pendant le traitement (sous-produits de désinfection) ou de micropolluants réglementés ou émergents (pesticides et leurs métabolites, résidus d'explosifs, etc.) dans l'eau destinée à la consommation humaine (eau du robinet, eau de source, etc.) Ces travaux s'inscrivent dans la thématique « eaux et risques chimiques » de l'Agence : <https://www.anses.fr/fr/content/pr%C3%A9venir-les-risques-sanitaires-li%C3%A9s-%C3%A0-la-pr%C3%A9sence-de-substances-chimiques-dans-les-eaux> <https://www.anses.fr/fr/content/pesticides-dans-l%E2%80%99eau-du-robinet>

Il est rattaché au comité d'experts spécialisé (CES) « Eaux » et travaille en lien avec d'autres collectifs d'experts de l'agence dont le CES « Évaluation des risques physico-chimiques dans les aliments » et le CES « Valeurs sanitaires de référence ».

Sur la base d'évaluation de risques sanitaires, ce groupe pourra émettre des recommandations destinées aux autorités sanitaires afin :

- d'apporter les éléments sanitaires nécessaires à la fixation de seuils sanitaires pour les contaminants chimiques présents dans les EDCH, à partir desquelles des actions doivent être mises en œuvre en cas de dépassement (dérogation, information du public, restriction d'usages, etc.) ;
- de proposer des recommandations de gestion de risques liés à la situation de contamination locale de la ressource en eau.

## ■ Rôle et missions

Le groupe de travail sera chargé du traitement des saisines émanant majoritairement du ministère chargé de la santé. A titre d'illustration :

- demandes d'avis relatif à l'évaluation des risques sanitaires liés à des situations de dépassement de limites et références de qualité de l'eau destinée à la consommation humaine fixées par la réglementation (nitrates, manganèse, acides haloacétiques, etc.) ;
- demandes d'avis relatif à l'évaluation des risques sanitaires liés à la présence de contaminants physico-chimiques non réglementés dans l'eau destinée à la consommation humaine (perchlorates, résidus d'explosifs, etc.) ;
- détermination de valeurs sanitaires maximales pour les pesticides et métabolites de pesticides ;
- évaluation de la pertinence dans les EDCH des métabolites de pesticides.

Certaines situations de contamination de la ressource peuvent nécessiter une expertise en délais très contraints. Le groupe de travail a aussi la capacité de s'autosaisir.

## ■ Composition et fonctionnement

Les membres du GT « ERS-EDCH » sont nommés par décision du directeur général, pour un mandat de quatre ans.

Le GT « ERS-EDCH » sera composé d'une dizaine d'experts, dont un(e) président(e) et le cas échéant d'un(e) vice-président(e) désigné(e)s parmi ses membres dans des disciplines scientifiques multiples et complémentaires nécessaires à l'instruction des saisines.

Ce GT se réunira en séance plénière, selon une fréquence moyenne d'une réunion d'une journée toutes les 4 à 6 semaines, sur site, à Maisons-Alfort, à compter de septembre 2024. Des réunions à distance peuvent être envisagées occasionnellement.

Outre la présence et participation aux débats des réunions plénières, les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de rapports individuels, certaines parties de rapports collectifs et une relecture critique de documents.

Au-delà des candidats retenus pour siéger au GT, le présent appel à candidatures vise également à établir une liste de personnalités compétentes susceptibles de venir appuyer le GT dans le cadre d'une évaluation particulière.